

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 142

Artikel: Le cyclone du Texas
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-250034>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Toilette. — La toilette consiste à nettoyer, à brosser les parties aériennes de l'arbre.

Armé d'une brosse rude ou d'un râcloir, on gratté et l'on fait tomber les mousses, les lichens, les écailles, les vieilles écorces qui nuisent au fonctionnement régulier des organes et servent de repaires aux insectes ; on nettoie à vif les cavités, les crevasses, les chancres.

La tige et la ramure étant ainsi rafraîchies, un bain complétera ces premiers soins hygiéniques. On devra badigeonner à la brosse ou au tampon avec un lait de chaux additionné de sulfate de fer et une faible portion d'ocre ou d'argile.

Comme soins complémentaires nous conseillons de :

Dégager la terre au collet de l'arbre, sur un rayon assez étendu qui peut atteindre 1 mètre, soit 2 mètres de diamètre. Plus on s'éloigne du tronc, plus profond on peut creuser. Découvrir les racines principales sans les blesser ni les couper.

Nourriture. — Combler la tranchée par un compost de bonnes terres végétales raclées à la surface du potager ou du fleuriste, ou sous bois. Mélanger, s'il est possible, des amendements fermentescibles comme en produit la mise en tas préalable de la gadoüe, du sable de rivière, des balayures des feuillages, des chiffons, des curures d'étangs ou d'étables, des débris animaux ou végétaux bien réduits, enfin de tous les éléments fortifiants qui peuvent manquer au sol naturel. Arroser au purin copieusement et sans hésiter. Cette triple opération sera pratiquée en même temps avant la fin de l'hiver.

Une fois le réveil de la sève, au printemps, il ne sera pas inutile de cultiver, de labourer le sol pour l'ouvrir aux influences atmosphériques, et de rectifier les petites négligences de taille qui viendraient à se présenter.

Cette année surtout, les pommes dans nos vergers sont abondantes. Le pommier est un arbre précieux, convenant admirablement à notre climat. Il est bon d'en parler plus spécialement.

L'espacement à donner aux arbres fruitiers dans le verger varie, selon la ferme du terrain, depuis 6 jusqu'à 12 et 18 mètres, dans tous les sens, en quiconque, sauf dans les terres labourées. Les pommiers dont la tête est plutôt pyramidale que ronde ou déprimée conviennent mieux, parce qu'ils ombragent moins et que leurs branches sont moins à la portée des bestiaux et moins secouées par le vent. La distance doit être calculée généralement de manière qu'à l'équinoxe du printemps chaque arbre puisse être atteint par les rayons du soleil, dès huit heures du matin, c'est-à-dire que cette distance doit être de 16 à 18 mètres de l'Est à l'Ouest et de 7 à 9 mètres du midi au nord. Ainsi faites, les plantations ne sont nullement nuisibles à la production de l'herbe ; l'air peut lignifier leurs pousses et le soleil parfumer leurs fruits. La meilleure disposition à leur donner est l'ouverture de rangées vers le midi, afin que les rayons du soleil se projettent alors entre toutes les lignes d'arbres.

Quand les plantations sont exposées aux vents violents, elles doivent être moins espacées pour qu'elles puissent se protéger mutuellement.

Chaque fosse, sauf le mode ordinairement préférable des tranchées continues ou de plantations en buttes, sera creusée circulairement large de 1 m. 50 et profonde seulement de 60 à 70 centimètres, sans entamer le sous-sol tuffeux ou argileux, assez longtemps à l'avance pour que la terre reçoive les influences de l'air

et du soleil et soit disposée à fournir des vivres assimilables aux racines. Les fosses rondes sont préférables à celles carrées, puisque les racines d'un arbre ne prennent jamais la forme carrée. Il faut remuer le fond de la fosse à une profondeur de 20 centimètres, afin que le sous-sol, s'il n'est pas tuffeux, reçoive aussi l'influence fertilisante de l'atmosphère. On fera trois tas composés séparément de la terre de la surface, de celle du milieu, puis de celle du fond ; on y mêlera de la chaux en poudre ou de la marne, surtout dans les terrains qui manquent de calcaire, et on aura soin en plantant de mettre d'abord en forme de monticule, sous les racines de l'arbre, des déc ombres, gazons hachés menu, la terre du milieu ensuite, une partie provenant de celle de la surface par dessus les racines, l'autre partie qu'on recouvre avec la terre du fond, à laquelle on mèle deux tourteaux de camaïne ou de colza, réduits en poudre, par brouette de terre : sous cette dernière terre on jettera une couche de vieux fumier de vache ou de porc, du terreau, de la vase de fossés ayant longtemps séché à l'air, des déchets de laine, de cornes, d'os, de crins, et de préférence enfin des engrains lents à se décomposer. Il vaudrait mieux jeter au loin, à l'entour de la fosse, la terre du milieu et celle du fond, pour y substituer de la bonne terre végétale, prise auprès de la fosse ou ailleurs. Ces engrains seront mis particulièrement à l'endroit de l'extrémité des racines qui, seules, puissent la nourriture souterraine de l'arbre, en évitant qu'ils soient frais et en contact immédiat avec elles, car du fumier susceptible de fermenter promptement engendre la rouille et plus tard des chancres. Il sera bon de mélanger à la terre un peu de charbon de bois écrasé et quelques amendements, tels que tourteaux, cendres raclures de route, noir animal, suie, feuille de pommiers et tannin réduits en terrau, ou le compost dont nous parlerons plus tard au chapitre des *amendements spéciaux*, et d'arroser aussitôt après la plantation, si le temps n'est pas à la gelée, afin que le tout légèrement tassé se trouve en contact avec les racines qui en profiteront.

Pour faciliter la besogne des essayeuses, elle déposa ses bracelets et ses bagues, d'une valeur de 12,000 fr., dans son réticle qu'elle plaça sur une petite planchette du salon.

En rentrant chez elle, une heure plus tard, Mme la comtesse de X... constata qu'elle avait oublié son sac rue de la Paix. Elle revint précipitamment chez le couturier. Il était déjà trop tard. On chercha le sac partout. Il resta introuvable ; on l'avait volé.

M. Pécard, commissaire de police du quartier Gaillon, fut prévenu de l'aventure. Son enquête, conduite sur place, ne donna aucun résultat. Interrogées les unes après les autres, les employées affirmèrent ne s'être aperçues de rien.

En désespoir de cause, le magistrat fit mettre opposition, au Mont-de-Piété et chez les bijoutiers, sur les bijoux dérobés à Mme de X... Mais personne ne tenta de les engager ou de les vendre.

Depuis longtemps, M. Pécard avait classé cette affaire lorsque, hier matin, il reçut la visite du premier vicaire d'une des paroisses les plus importantes de Paris :

— N'avez-vous pas reçu, au mois de juin dernier, lui demanda l'ecclésiastique, une plainte relative au vol d'un sac contenant des bijoux et appartenant à Mme de X... ?

Sur la réponse affirmative du commissaire, le vicaire ouvrit un petit paquet qu'il tenait à la main.

— Eh bien ! ce sac le voici, dit-il. J'ai été chargé, par une de mes pénitentes, de le restituer en employant, pour cela, votre intermédiaire.

M. Pécard, très surpris, demanda quelques explications au vicaire sur cette restitution ; mais celui-ci ne put le satisfaire, et répondit que le secret de la confession ne lui permettait pas de donner ces explications.

Aussitôt après le départ du vicaire, M. Pécard s'est rendu chez Mme de X... qui fut aussi étonnée qu'heureuse de rentrer en possession des bijoux qu'elle n'espérait plus revoir. Cette anecdote est authentique.

LE CYCLONE DU TEXAS

Le *Pays* a déjà donné des détails sur cette épouvantable catastrophe presque sans précédents. D'après les nouvelles qui sont apportées de Galveston le nombre des victimes, dans la ville même, n'est pas inférieur à un millier. Quant aux dommages matériels, ils seraient encore plus élevés qu'on ne l'a dit d'abord.

Des milliers de morts dans la campagne. On n'aura jamais la liste complète des morts. Des familles entières ont disparu, et il y en a peu qui n'ont perdu un ou plusieurs membres. Sur la plage seulement, on a trouvé près de quatre cents cadavres. Quatre vapeurs anglais et un norvégien se sont échoués.

Un témoin raconte que cinquante personnes ont péri dans la même maison. Huit malades seulement ont pu s'échapper de l'hôpital de Sainte-Marie où il y en a rarement moins d'une centaine. On croit que plusieurs soldats de la compagnie stationnée à San-Jacinto ont péri.

A Virginio-Point, la grève est parsemée de pianos et de meubles provenant des maisons de Galveston. Tous les points situés entre cette ville et la terre ferme sont rava-



HÉLÈNE

La nouvelle reine d'Italie.

Le secret de la confession

Il y a environ trois mois, une grande dame, portant un nom connu, venait essayer une robe chez un couturier de la rue de la Paix à Paris.

gés. Soixantequinze pour cent des immeubles sont plus ou moins endommagés.

Des gens sans aeu profitent de la confusion qui régne dans la ville pour se livrer au pillage. On craint une épidémie due à la vase qui recouvre l'île sur toute son étendue depuis le cyclone. Pour éviter l'infection et aussi parce que le sol est trop détrempé pour y creuser des tombes, on jette à la mer les morts qu'on enlève aussi vite que possible. Un témoin raconte que, lorsqu'il a quitté Galveston, des habitants armés de fusils obligaient des ouvriers à conduire les cadavres dans les bateaux et à les emmener au large pour les immerger.

Il est probable que l'on ne relèvera pas les ruines de Galveston et que la ville sera complètement abandonnée. Les habitants meurent de faim et de soif. On croit que le gouvernement convoquera une session extraordinaire de la législature, car l'Etat ne dispose que de deux millions pour la distribution des secours. En attendant, le maire de New-York a ouvert une souscription et s'est inscrit pour 500 dollars.

Dans tout le district de Galveston, les dégâts causés par l'ouragan sont extrêmement graves. Ils sont évalués à quinze ou vingt millions de dollars.

LETTER PATOISE

Dé lai Côte de mai.

Ai y é des hannes que faint les crânes devaint le monde, ai pe ai lötä ai grulant devaint iote fanne. Le tchételain de Tieuve fesé ai publiay in djo pui le velaide qu'ai velait bayie enne fiöe de lay à premiè l'hanne de l'endroit que n'avait pe pavou de sai fanne. Le lendemain en voici un que s'aimanné po pare le lay. Le tchételain monté lu-mainme tchu enne petéte étchiele po dépendre lai fiöe di tué, ai pe lai bayie à paysain. Main stuci iy dié : « Aitante in po, chire, i veu revirié mon hayon. — Ran di tot, iy répondé le chire, te le paré dinche — Ah, i n'ogerò, si allò noichi mon haibit, mai fanne me déchepiterait. — Ah, cä dinche ? Fo me le camp feu de ci, echepece d'ainoncint, ai pe, vais demanday en tai fenne lai permission de veni fô tot outre ! » Tchu soli, le paysain n'ögé rentray tot content a lötä ; et allé à cabaret vou ai prangné enne petite tieute. Tiai ai rentré, comme el aivait pavou d'être soustenay pui sai fanne, ay se coitché dô le yé. Lai fanne entré ai près lu aivo in maindje d'écouve, ai pe iy dié : « Veute paitchi tot content feu de dô ci yé ? — Nian : i ne veu pe paitchi, i veu faire ai vouère qui seu le maître ai lötä. » — Ai fayé tot de mainme tchaindié de position, ai pe recidre, quéques cös tchu les épales... Y en cognâ inco, moi, de ces hannes que sont dinche maîtres ai lötä ; ai y en é inco atre pui qu'ai Tieuve.

Stu que ndape de bos.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 138 du *Pays du Dimanche* :

543. ANAGRAMME.

Lavoisier.

544. ARITHMÉTIQUE AMUSANTE.

Les quatre premiers chiffres I, II, III, IIII, ré-

présentent les doits de la main, sur lesquels on compte.

V représente l'écartement du pouce et de l'index. X représente deux V réunis par la pointe.

C est la première lettre de *Centum*, cent, que les Romains faisaient ainsi : L.

La moitié de cette figure donne L, employé pour cinquante.

M est la première lettre de *Milia*, mille, lettre qu'on peut figurer de cette façon : QD.

D, qui représente cinq cents, en est la moitié.

545. MOT CARRÉ.

S A B O T
A C I D E
B I N E R
O D E U R
T E R R E

546. VERS A TERMINER.

DEUX ROSES.

Quand j'ai traversé la prairie,
J'ai vu ce soir, dans le sentier,
Une fleur tremblante et flétrie,
Une pâle fleur d'églantier.
Un bourgeon vert, à côté d'elle,
Se balançait sur l'arbrisseau ;
J'y vis poindre une fleur nouvelle :
La plus jeune était la plus belle ;
L'homme est ainsi toujours nouveau.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Marguerite d'Ajoie à Fribourg ; un groupe de Romands à Lœrrach (Baden) ; Lukas expérimentant les inconvénients de l'équitation ; Lubin indécis entre la machoire et le diagnostic ;

Solutions aux questions posées dans le N° 139 :

547. SYNONYMES.

Grands voyages.

G rec.	— Hélène.
R ame.	— Aviron.
A léatoire.	— Incertain.
N ombrer.	— Compter
D écliner.	— Refuser.
S ubvenir.	— Pourvoir.
V acarme.	— Bruit.
O pinion.	— Avis.
Y ole.	— Canot.
A dmision.	— Réception.
G ouffre.	— Abîme.
E pargne.	— Economie.
S ujetion.	— Dépendance.

548. CONTRAIRES.

Grands mensonges.

G uerre.	— Paix.
R uiner.	— Enrichir.
A dresse.	— Gaucherie.
N éfaste.	— Heureux.
D éclin.	— Aurore.
S uccéder.	— Précéder.
M arteau.	— Enclume.
E lucider.	— Obscurcir.
N aif.	— Rust.
S ceptique.	— Crédule.
O nstentation.	— Simplicité.
N ier.	— Affirmer.
G agner.	— Perdre.
T roit.	— Large.
G ujet.	— Roi.

549. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

A S P E R G E
P E R S I E N N E
G E N E R A L

550. MOYENS MNÉMONIQUES.

Florian. Château de Florian. Fables.

Romands à Lœrrach (Baden) ; Reine et Marguerite des prés à St-Imier. Riki des potats ou la comtesse du Creux-du-Vent ; Denis le caporal-gâteau.

554. MÉTAGRAMME.

Un ornement sur la tête des femmes ; En Orient, je suis fruit savoureux ; Ce qu'un chien tend à son maître, joyeux ; Bois pour bâtons, acier pour lames.

555. LETTRES INCONNUES.

Ajouter une Lettre à chacun des huit mots suivants et former huit noms de Quadrupèdes. Les Lettres ajoutées formeront elles-mêmes un nom de Quadrupède.

LIVRE. PAIN. AN. COR.

CAVE. GUÉRIS. LOI. MULE

556. QUESTION.

Quel est parmi les souverains d'Europe le cycliste le plus passionné ?

557. MOTS EN CROIX.

Remplacer les X ci-après par les lettres suivantes de manière à former en croix les noms d'un nocher et d'un chien célèbres de la mythologie :

a, b, c, c, e, e, e, n, o, r, r.

×

×

×××××

×

×

—

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 2 octobre prochain.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Bonfol. — Arrondissement d'état civil le 30 à 2 h. pour nommer le suppléant de l'officier d'état civil.

Courgenay. — Le 23 à 1 h. pour s'occuper du réseau d'hydrantes, d'une demande de chésal et d'un tirage des bons communaux.

Soubey. — Le 23 à 11 h. pour discuter la question du bureau télégraphique.

St-Ursanne. — Assemblée paroissiale le 23 à 11 h. pour passer les comptes et s'occuper de la question diocésaine.

Côte de l'argent

du 19 septembre 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 109,50 le kilo

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 111,50 le kilo.

L'éditeur, Société typographique de Porrentruy.